

pos, et il demanda un congé pour aller à Arcis-sur-Aube, sa patrie, jouir de la nature, qu'il aimait passionnément. On lui avait conseillé cette retraite momentanée comme un moyen de mettre fin aux calomnies. La victoire de la révolution pouvait désormais s'achever sans lui; deux mois de guerre et d'énergie suffisaient, et il se proposait de revenir, après la victoire, faire entendre sa voix puissante en faveur des vaincus et d'un ordre de choses meilleur. Vaine illusion de la paresse et du découragement! Abandonner pour deux mois, pour un seul, une révolution si rapide, c'était devenir pour elle étranger et impuissant.

Danton refusa donc d'entrer au comité de salut public, et obtint un congé. Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, furent joints au comité, et y apportèrent, l'un son caractère froid et implacable, et l'autre sa fougue et son influence sur les turbulents cordeliers. Le comité de sûreté générale fut réformé. De dix-huit membres on le réduisit à neuf, reconnus les plus sévères.

Tandis que le gouvernement s'organisait ainsi de la manière la plus forte, un redoublement d'énergie se manifestait dans toutes les résolutions. Les grandes mesures prises au mois d'août n'avaient pas encore produit leurs ré-

sultats. La Vendée, quoique attaquée suivant un plan régulier, avait résisté; l'échec de Menin avait presque fait perdre les avantages de la victoire d'Hondschoote; il fallait de nouveaux efforts. L'enthousiasme révolutionnaire inspira cette idée, que la volonté avait, à la guerre comme partout, une influence décisive, et, pour la première fois, il fut enjoint à une armée de vaincre dans un temps donné.

On voyait tous les dangers de la république dans la Vendée. « Détruisez la Vendée, avait dit « Barrère, Valenciennes et Condé ne seront « plus au pouvoir de l'Autrichien. Détruisez la « Vendée, l'Anglais ne s'occupera plus de Dun- « kerque. Détruisez la Vendée, le Rhin sera « délivré des Prussiens. Détruisez la Vendée, « l'Espagne se verra harcelée, conquise par les « méridionaux, joints aux soldats victorieux de « Mortagne et de Cholet. Détruisez la Vendée, « et une partie de cette armée de l'intérieur va « renforcer cette courageuse armée du Nord, « si souvent trahie, si souvent désorganisée. « Détruisez la Vendée, Lyon ne résistera plus, « Toulon s'insurgera contre les Espagnols et les « Anglais, et l'esprit de Marseille se relèvera à « la hauteur de la révolution républicaine. En- « fin, chaque coup que vous porterez à la « Vendée retentira dans les villes rebelles, dans

« les départements fédéralistes, sur les fron-
 « tières envahies!... La Vendée et encore la
 « Vendée!... C'est là qu'il faut frapper, d'ici
 « au 20 octobre, avant l'hiver, avant l'imprati-
 « cabilité des routes, avant que les brigands
 « trouvent l'impunité dans le climat et dans la
 « saison.

« Le comité, d'un coup d'œil vaste et rapide,
 « a vu dans ce peu de paroles tous les vices de
 « la Vendée :

- « Trop de représentants;
- « Trop de division morale;
- « Trop de divisions militaires;
- « Trop d'indiscipline dans les succès;
- « Trop de faux rapports dans le récit des
 « événements;
- « Trop d'avidité, trop d'amour de l'argent
 « dans une partie des chefs et des administra-
 « teurs. »

A la suite de cet exposé, la convention ré-
 duisit le nombre des représentants en mission,
 réunit les deux armées de Brest et de La Ro-
 chelle en une seule, dite armée de l'Ouest, et
 en donna le commandement, non à Rossignol,
 non à Canclaux, mais à Léchelle, général de
 brigade dans la division de Luçon. Enfin, elle
 détermina le jour auquel la guerre de la Vendée
 devrait être finie, et ce jour était le 20 octo-

bre. Voici la proclamation qui accompagnait
 le décret* :

LA CONVENTION NATIONALE A L'ARMÉE DE L'OUEST.

« Soldats de la liberté, il faut que les bri-
 « gands de la Vendée soient exterminés avant la
 « fin du mois d'octobre! Le salut de la patrie
 « l'exige; l'impudence du peuple français le
 « commande; son courage doit l'accomplir. La
 « reconnaissance nationale attend à cette épo-
 « que tous ceux dont la valeur et le patriotisme
 « auront affermi sans retour la liberté et la ré-
 « publique. »

Des mesures non moins promptes et non
 moins énergiques furent prises à l'égard de
 l'armée du Nord, pour réparer l'échec de Me-
 nin, et décider de nouveaux succès. Houchard
 destitué fut arrêté. Le général Jourdan, qui
 avait commandé le centre de Hondschoote, fut
 nommé général en chef de l'armée du Nord et
 de celle des Ardennes. Il eut ordre de réunir
 à Guise des masses considérables pour faire
 une irruption sur l'ennemi. Il n'y avait qu'un
 cri contre les attaques de détail. Sans juger le
 plan ni les opérations de Houchard autour de
 Dunkerque, on disait qu'il ne s'était pas battu

* Décret du 1^{er} octobre.

en masse, et on voulait exclusivement ce genre de combat, mieux approprié, disait-on, à l'impétuosité du caractère français. Carnot était parti pour se rendre à Guise auprès de Jourdan, et mettre à exécution un nouveau système de guerre tout révolutionnaire. On venait d'ajouter trois nouveaux commissaires à Dubois-Crancé, pour faire des levées en masse, et les précipiter sur Lyon. On lui enjoignait de renoncer au système des attaques méthodiques, et de donner l'assaut à la ville rebelle. Ainsi partout on redoublait d'efforts pour terminer victorieusement la campagne.

Mais les rigueurs accompagnaient toujours l'énergie; le procès de Custine, trop différé au gré des jacobins, était enfin commencé, et conduit avec toute la violence et la barbarie des nouvelles formes judiciaires. Aucun général en chef n'avait encore paru sur l'échafaud; on était impatient de frapper une tête élevée, et de faire fléchir les chefs des armées devant l'autorité populaire; on voulait surtout que quelqu'un des généraux expiât la défection de Dumouriez, et l'on choisit Custine, que ses opinions et ses sentiments faisaient considérer comme un autre Dumouriez. On avait saisi, pour arrêter Custine, le moment où, chargé du commandement de l'armée du Nord, il était

venu momentanément à Paris concerter ses opérations avec le ministère. On le jeta d'abord en prison, et bientôt on demanda et on obtint le décret de sa translation au tribunal révolutionnaire.

Qu'on se rappelle la campagne de Custine sur le Rhin. Chargé d'une division de l'armée, il avait trouvé Spire et Worms mal surveillés, parce que les coalisés, pressés de marcher sur la Champagne, avaient tout négligé sur leurs ailes et sur leurs derrières. Des patriotes allemands, accourus de tous côtés, lui offraient leurs villes; il s'avança, prit Spire, Worms, qu'on lui livra, négligea Manheim, qui était sur sa route, par ménagement pour la neutralité de l'électeur palatin, et par crainte aussi de ne pas y entrer aisément. Il arriva enfin à Mayence, s'en empara, réjouit la France de ses conquêtes inattendues, et se fit conférer un commandement qui le rendait indépendant de Biron. Dans ce même moment, Dumouriez venait de repousser les Prussiens, et de les rejeter sur le Rhin. Kellermann était vers Trèves. Custine devait alors descendre le Rhin jusqu'à Coblenz, se réunir à Kellermann, et se rendre ainsi maître de la rive du fleuve. Toutes les raisons se réunissaient en faveur de ce plan. Les habitants de Coblenz appelaient

Custine, ceux de Saint-Goard, de Rhinfelds, l'appelaient aussi; on ne sait jusqu'où il aurait pu aller en s'abandonnant au cours du Rhin. Peut-être aurait-il pu descendre jusqu'en Hollande. Mais, de l'intérieur de l'Allemagne, d'autres patriotes le demandaient aussi; on s'était figuré, en le voyant avancer si hardiment, qu'il avait cent mille hommes. Percer sur le territoire ennemi et au-delà du Rhin plut davantage à l'imagination et à la vanité de Custine. Il courut à Francfort lever des contributions, et exercer des vexations impolitiques. Là, les sollicitations l'entourèrent de nouveau. Des fous le pressaient d'aller jusques à Cassel, au milieu de la Hesse électorale, prendre le trésor de l'électeur. Les avis plus sages du gouvernement français l'engageaient à revenir sur le Rhin, et à marcher vers Coblenz. Mais il n'écoutait rien, et rêvait une révolution en Allemagne.

Cependant Custine sentait le danger de sa position: voyant bien que, si l'électeur rompait la neutralité, ses derrières seraient menacés par Manheim, il aurait voulu prendre cette place qu'on lui offrait, mais il ne l'osait pas. Sur le point d'être attaqué à Francfort, où il ne pouvait tenir, il ne voulait pas abandonner cette ville, et rentrer sur la ligne du Rhin, pour

ne point abandonner ses prétendues conquêtes, et ne pas s'engager dans les opérations des autres chefs en descendant vers Coblenz. Dans cette situation, il fut surpris par les Prussiens, perdit Francfort, fut rejeté sur Mayence, resta incertain s'il garderait cette place ou non, y jeta quelque artillerie prise à Strasbourg, n'y donna que très-tard l'ordre de l'approvisionner, fut encore une fois surpris au milieu de ces incertitudes par les Prussiens, s'éloigna de Mayence, et saisi de terreur, se croyant poursuivi par cent cinquante mille hommes, se retira dans la Haute-Alsace, presque sous le canon de Strasbourg. Placé sur le Haut-Rhin avec une armée assez considérable, il aurait pu marcher sur Mayence, et mettre les assiégeants entre deux feux, mais il ne l'osa jamais; enfin, honteux de son inaction, il livra une attaque malheureuse le 15 mai, fut battu, et se rendit à regret à l'armée du Nord, où il acheva de se perdre par des propos modérés et par un conseil très-sage, celui de laisser l'armée se réorganiser dans le camp de César, au lieu de la faire battre inutilement pour secourir Valenciennes.

Telle fut la carrière de Custine. Il y avait là beaucoup de fautes, mais pas une trahison. On commença son procès, et on appela, pour dé-

poser, des représentants envoyés en mission, des agents du pouvoir exécutif, ennemis opiniâtres des généraux, des officiers mécontents, des membres des clubs de Strasbourg, de Mayence et de Cambray, enfin le terrible Vincent, tyran des bureaux de la guerre sous Bouchotte. C'était une cohue d'accusateurs accumulant des reproches injustes et contradictoires, des reproches tout-à-fait étrangers à une véritable critique militaire, mais fondés sur des malheurs accidentels, dont le général n'était pas coupable, et qu'on ne pouvait pas lui imputer. Custine répondait avec une certaine véhémence militaire à toutes ces accusations, mais il était accablé. Des jacobins de Strasbourg lui disaient qu'il n'avait pas voulu prendre les gorges de Porentruy, lorsque Luckner lui en donnait l'ordre; et il prouvait inutilement que c'était impossible. Un Allemand lui reprochait de n'avoir pas pris Manheim, qu'il lui offrait. Custine s'excusait en alléguant la neutralité de l'électeur et les difficultés du projet. Les habitants de Coblenz, de Rhinfelds, de Darmstadt, de Hanau, de toutes les villes qui avaient voulu se livrer à lui, et qu'il n'avait pas consenti à occuper, l'accusaient à la fois. Quant au refus de marcher sur Coblenz, il se défendait mal, et calomniait Kellermann, qui, disait-il, avait

refusé de le seconder; quant au refus de prendre les autres places, il disait avec raison que toutes les imaginations allemandes l'appelaient, et qu'il lui aurait fallu, pour les satisfaire, occuper cent lieues de pays. Par une contradiction singulière, tandis qu'on le blâmait de n'avoir pas pris telle ville, ou fait contribuer telle autre, on lui faisait un crime d'avoir pris Francfort, d'y avoir pillé les habitants, de n'y avoir pas fait les dispositions nécessaires pour résister aux Prussiens, et d'y avoir exposé la garnison française à être massacrée. Le brave Merlin de Thionville, l'un de ceux qui déposaient contre lui, le justifiait sur ce point avec autant de loyauté que de raison. Eût-il laissé vingt mille hommes à Francfort, il n'aurait pas pu y tenir, disait Merlin; il aurait dû se retirer à Mayence, et son seul tort était de ne l'avoir pas fait assez tôt. Mais à Mayence, ajoutaient une foule d'autres témoins, il n'avait fait aucun des préparatifs nécessaires; il n'avait amassé ni vivres, ni munitions; il n'y avait amoncelé que l'artillerie dont il avait dépouillé Strasbourg, pour la livrer aux Prussiens, avec vingt mille hommes de garnison et deux députés. Custine prouvait qu'il avait donné les ordres pour les approvisionnements; que l'artillerie était à peine suffisante, et qu'elle n'avait pas

été inutilement accumulée pour être livrée. Merlin appuyait toutes les assertions de Custine; mais ce qu'il ne lui pardonnait pas, c'était sa retraite si pusillanime, et son inaction sur le Haut-Rhin, pendant que la garnison de Mayence faisait des prodiges. Custine ici restait sans réponse. On lui reprochait ensuite d'avoir brûlé les magasins de Spire, en se retirant; reproche absurde, car la retraite une fois obligée, il valait mieux brûler les magasins que de les laisser à l'ennemi. On l'accusait d'avoir fait fusiller des volontaires à Spire pour cause de pillage: à quoi il répondait que la convention avait approuvé sa conduite. On l'accusait encore d'avoir particulièrement épargné les Prussiens, d'avoir volontairement exposé son armée à être battue le 15 mai, de s'être tardivement rendu dans son commandement du Nord, d'avoir tenté de dégarnir Lille de son artillerie, pour la porter au camp de César, d'avoir empêché qu'on secourût Valenciennes, de n'avoir pas opposé d'obstacle au débarquement des Anglais; accusations toutes plus absurdes les unes que les autres. — « Enfin, lui disait-on, vous avez plaint Louis XVI, vous avez été triste le 31 mai, vous avez voulu faire pendre le docteur Hoffmann, président des jacobins à Mayence, vous avez empêché la distribution

du journal du Père Duchesne et du journal de la Montagne dans votre armée, vous avez dit que Marat et Robespierre étaient des perturbateurs, vous vous êtes entouré d'officiers aristocrates, vous n'avez jamais eu à votre table de bons républicains. » Ces reproches étaient mortels, et c'étaient les véritables griefs pour lesquels on le poursuivait.

Le procès traîna en longueur; toutes les imputations étaient si vagues, que le tribunal hésitait. La fille de Custine, et beaucoup de personnes qui s'intéressaient à lui, avaient fait quelques démarches; car, à cette époque, bien que la crainte fût déjà grande, on osait témoigner encore quelque intérêt aux victimes. Aussitôt on dénonça aux Jacobins le tribunal révolutionnaire lui-même. « Il m'est douloureux, dit Hébert aux Jacobins, d'avoir à dénoncer une autorité qui était l'espoir des patriotes, qui d'abord avait mérité leur confiance, et qui bientôt en va devenir le fléau. « Le tribunal révolutionnaire est sur le point d'innocenter un scélérat, en faveur duquel, « il est vrai, les plus jolies femmes de Paris « sollicitent toute la terre. La fille de Custine, « aussi habile comédienne dans cette ville, que « l'était son père à la tête des armées, voit « tout le monde et promet tout pour obtenir

« sa grace. » Robespierre, de son côté, dénonça l'esprit de chicane et le goût des formalités qui s'était emparé du tribunal, et soutint que, seulement pour avoir voulu dégarnir Lille, Custine méritait la mort.

Vincent, l'un des témoins, avait vidé les cartons du ministère, et avait apporté les lettres et les ordres qu'on reprochait à Custine, et qui, certes, ne constituaient pas des crimes. Fouquier-Tinville en conclut un parallèle de Custine avec Dumouriez, qui perdit le malheureux général. Dumouriez, dit-il, s'était rapidement avancé en Belgique, pour l'abandonner ensuite non moins rapidement, et livrer à l'ennemi, soldats, magasins et représentants. De même Custine s'était rapidement avancé en Allemagne, avait abandonné nos soldats à Francfort, à Mayence, et avait voulu livrer avec cette dernière ville, vingt mille hommes, deux représentants, et toute notre artillerie qu'il avait méchamment extraite de Strasbourg. Comme Dumouriez, il médissait de la convention et des jacobins, et faisait fusiller les braves volontaires, sous prétexte de maintenir la discipline. A ce parallèle, le tribunal n'hésita plus. Custine justifia pendant deux heures ses opérations militaires. Tronçon-Ducoudray défendit sa conduite administrative et civile,

mais inutilement. Le tribunal déclara le général coupable, à la grande joie des jacobins et des cordeliers, qui remplissaient la salle, et qui donnèrent des signes bruyants de leur satisfaction. Cependant Custine n'avait pas été condamné à l'unanimité. Sur les trois questions, il y avait eu successivement contre lui dix, neuf, huit voix, sur onze. Le président lui ayant demandé s'il n'avait rien à ajouter, il regarda autour de lui, et ne trouvant pas ses défenseurs, il répondit : « Je n'ai plus de défenseurs, je meurs calme et innocent. »

Il fut exécuté le lendemain matin. Ce guerrier, connu par une grande bravoure, fut surpris à la vue de l'échafaud. Cependant il s'agenouilla au pied de l'échelle, fit une courte prière, se rassura, et reçut la mort avec courage. Ainsi finit cet infortuné général, qui ne manquait ni d'esprit ni de caractère, mais qui réunissait l'inconséquence à la présomption, et qui commit trois fautes capitales : la première, de sortir de sa véritable ligne d'opération, en se portant à Francfort; la seconde, de ne pas vouloir y rentrer, lorsqu'on l'y engageait; et la troisième, de rester dans la plus timide inaction pendant le siège de Mayence. Cependant aucune de ces fautes ne méritait la mort; mais il subit le supplice qu'on n'avait pas pu

infliger à Dumouriez, et qu'il n'avait pas mérité comme celui-ci par de grands et coupables projets. Sa mort fut un terrible exemple pour tous les généraux, et le signal pour eux d'une obéissance absolue aux ordres du gouvernement révolutionnaire.

Après cet acte de rigueur, les exécutions ne devaient plus s'arrêter; on renouvela l'ordre de hâter le procès de Marie-Antoinette. L'acte d'accusation des girondins tant demandé, et jamais rédigé, fut présenté à la convention. Saint-Just en était l'auteur. Des pétitions des jacobins vinrent obliger la convention à l'adopter. Il fut dirigé non-seulement contre les vingt-deux et les membres de la commission des douze, mais en outre contre soixante-treize membres du côté droit, qui gardaient un silence absolu depuis la victoire de la Montagne, et qui avaient rédigé une protestation très-connue contre les événements du 31 mai et du 2 juin. Quelques montagnards forcenés voulaient l'accusation, c'est-à-dire la mort, contre les vingt deux, les douze et les soixante-treize; mais Robespierre s'y opposa, et proposa un moyen terme, ce fut d'envoyer au tribunal révolutionnaire les vingt-deux et les douze, et de mettre les soixante-treize en arrestation. On fit ce qu'il voulut; les portes de la

salle leur furent aussitôt interdites, les soixante-treize arrêtés, et injonction faite à Fouquier-Tinville de s'emparer des malheureux girondins. Ainsi la convention toujours plus docile se laissa arracher l'ordre d'envoyer à la mort une partie de ses membres. A la vérité, elle ne pouvait plus différer, car les jacobins avaient fait cinq pétitions plus impérieuses les unes que les autres, pour obtenir ces derniers décrets d'accusation.